



REGISTRE DES INTÉRÊTS

DÉCLARATION

Bourg-en-Lavaux
Conseil communal

Nom : Pfeiffer

Prénom : Nathalie

Groupe : Bel Action

Base légale	Intérêts
Art. 55.- Le bureau tient un registre des intérêts En prenant ses fonctions au sein du conseil, chaque membre présente au bureau :	
a) ses activités professionnelles lucratives ou non lucratives ;	Comédienne salariée / metteur en scène / intérêts: Culture - écologie- énergie- bâtiments- communication - animation
b) les fonctions qu'il assume au sein d'organes d'administration, de direction, et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements, de droit privé ou de droit public ;	Directrice du théâtre Oxymore (accueil de spectacles) et de la Compagnie Paradoxe (production de spectacles). Membre association Bel Scene- (création de spectacles)
c) les fonctions qu'il assume au sein de commissions ou d'autres organes de la confédération, du canton ou de la commune ;	Commission de développement durable/ Membre-commission culturelle / présidente.
d) les fonctions politiques importantes qu'il exerce.	Je n'en n'ai pas.
Les intérêts en lien avec un objet discuté en commission ou lors d'une séance de conseil doivent également être déclarés oralement.	
Le bureau s'assure de la mise à jour annuelle de la déclaration d'intérêts de chaque conseiller.	
Le registre des intérêts est public	

Lieu et date :
le 2 décembre 2023

Signature :